

Présentation

Clément Moisan et Denis Saint-Jacques

Volume 20, numéro 1, printemps-été 1987

L'autonomisation de la littérature

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/500785ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/500785ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département des littératures de l'Université Laval

ISSN

0014-214X (imprimé)

1708-9069 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Moisan, C. & Saint-Jacques, D. (1987). Présentation. *Études littéraires*, 20(1), 9–16. <https://doi.org/10.7202/500785ar>

PRÉSENTATION

Ce numéro a pour objet la présentation de travaux centrés sur une problématique théorique très spécifique : celle de la programmation scientifique du Centre de recherche en littérature québécoise de l'université Laval. Engagés dans une entreprise qui a pour but la réalisation d'une vaste histoire de la littérature québécoise, les chercheurs du Centre conjuguent des perspectives socio-historiques où la théorie des poly-systèmes développée par Itamar Even Zohar et les analyses de Jürgen Habermas sur la constitution des espaces public et privé s'articulent aux travaux issus des recherches de Pierre Bourdieu sur les champs intellectuels et à ceux de Jacques Dubois sur l'institution de la littérature. Le thème de l'autonomisation de la littérature forme le point focal de ces préoccupations, une autonomisation marquée toutefois d'une fondamentale spécification nationale¹. L'objectif général de la programmation scientifique du CRELIQ² est d'étudier en diachronie et en synchronie la constitution de la littérature québécoise. Les objectifs spécifiques visent à étudier la mise en place progressive des pratiques littéraires au Québec ; la reconnaissance et la consécration de ces pratiques comme littéraires (signification dans l'ensemble des pratiques du

discours) ; les processus de constitution de ces pratiques en littérature nationale (émancipation par rapport à la littérature française) ; les processus de constitution de cette littérature en objet d'étude et de savoir.

En pratique, il faut analyser les modes de constitution de la littérature québécoise dans les conditions idéologiques particulières à l'histoire du Québec. Cependant, la conjoncture historique dans laquelle se développe le phénomène littéraire au Québec pendant le XIX^e siècle nous amène à placer notre étude dans la perspective proposée par Jürgen Habermas (1962) sur la création d'un espace public dans le développement des sociétés bourgeoises. L'atteinte de cet objectif nous paraît constituer l'enjeu fondamental des luttes pour l'occupation et l'organisation des champs politique et intellectuel à l'époque où naît une littérature distinctive au Québec. C'est dans ce contexte qu'il s'agit d'évaluer la manière spécifique dont les processus de développement de la littérature s'articulent autour de deux grands axes : l'autonomisation et la légitimation (Pierre Bourdieu, 1971, et Jacques Dubois, 1977). La naissance de l'écrivain, le développement de la critique et du marché, la création des prix littéraires, la constitution du corpus, sa promotion, l'élargissement du champ dû, en partie, à l'appropriation des œuvres par les nouveaux médias, en somme, tous les épisodes et les facteurs de cet essor de la littérature québécoise participent d'un mouvement conscient ou non d'autonomisation et de légitimation. L'histoire de la littérature québécoise se caractérise, en effet, par la poursuite problématique d'un statut culturel *autonome* et *légitime* tant en regard des autres activités intellectuelles au Canada et au Québec qu'en rapport avec la littérature française.

Les processus en question ressortissent à la production, au discours et à la réception de la littérature québécoise. Ils agissent dans les modes déterminants de la production (la formation des écrivains, l'édition, la distribution) et de la réception (la critique, les académies, les conditions de lecture, la formation scolaire). Ces processus s'analysent également dans le discours de la littérature québécoise, c'est-à-dire dans une *formation discursive* (selon la formule de Michel Foucault) qui tout en paraissant porter sur elle de l'extérieur en constitue de fait le cadre de référence. Le métadiscours littéraire — ou discours sur les œuvres et leur esthétique — se

présente ainsi comme un objet d'étude fondamental. D'autre part, les œuvres elles-mêmes comprennent des références explicites à un état de la littérature ou à l'activité de création. Des phénomènes d'intertextualité s'y retrouvent qui font reconnaître le « texte » comme littéraire. Notre problématique concerne ainsi non seulement les conditions dites externes, celles qui relèvent de la production et de la réception, mais également ces conditions dites internes, car les processus d'autonomisation et de légitimation fonctionnent à la fois au plan « textuel » et « extra-textuel ».

Nous envisageons la littérature comme un ensemble de *pratiques* (matérielles, économiques, politiques, idéologiques, discursives) qui émergent et s'organisent progressivement de façon interdépendante. Ces pratiques sont aussi progressivement reconnues et consacrées comme *littéraires*, selon la signification qu'elles acquièrent par rapport aux autres pratiques intellectuelles (premier niveau d'autonomisation). Pour aboutir à cette reconnaissance et à cette consécration, elles suivent des *processus* qui les constituent en littérature *nationale* (second niveau d'autonomisation) et en objet d'étude et de savoir (troisième niveau d'autonomisation), dans une succession d'ordre plus logique que chronologique. Nous pouvons ainsi distinguer, *primo*, des processus qui autonomisent et légitiment des pratiques, *secundo*, des pratiques reconnues et consacrées comme littéraires : un procès *constituant* et un ensemble *constitué*.

Il s'agira donc d'étudier l'ensemble du phénomène littéraire québécois, en portant attention aux processus constitutifs, l'enseignement et la vie du circuit des créateurs, et aux pratiques constituées comme le discours de la littérature, l'inscription du littéraire dans les œuvres et la reconnaissance des frontières.

A) Les processus constitutifs

I. Enseignement littéraire

Il faut considérer à part l'enseignement de la littérature (de la « rhétorique », des « belles-lettres ») qui joue le rôle d'intervenant initial dans la formation de l'*habitus* littéraire en introduisant les agents à la pratique de l'écriture et en leur

donnant comme modèles des écrits et des auteurs auxquels il confère ainsi la consécration ultime (celle du troisième niveau d'autonomisation). Le collège paraît bien le lieu principal de la communication des *habitus* fondateurs alors que l'université se manifeste pour sa part comme instance dernière de légitimation. Étant donné le caractère national de l'appareil scolaire, ce processus a un effet déterminant pour le deuxième niveau d'autonomisation.

II. *Vie du circuit des créateurs littéraires*

Il s'agit d'étudier tant les agents que les institutions du champ restreint de la production littéraire. On peut voir s'en constituer l'autonomie dans des pratiques qui conduisent certains agents (des écrivains) dotés de traits sociaux communs (en particulier des *habitus*) à se regrouper pour la production d'objets culturels spécifiques (des textes) que légitiment par une sanction publique (la critique) des agents dont le pouvoir institutionnel d'intervention est fondé sur la reconnaissance par les « pairs ». Dans cette perspective, une simplification opératoire fait chercher l'autonomisation surtout du côté de la production et la légitimation surtout du côté de la réception critique.

B) Les pratiques constituées

III. *Formation des frontières*

Il faut s'arrêter aux divisions et aux limites du phénomène littéraire en l'étudiant dans l'extension du corpus et du champ. Il s'agit d'analyser les processus d'exclusion et d'inclusion des œuvres mêmes tant à l'intérieur qu'aux limites du champ littéraire. Au cours de son histoire, la littérature a dû progressivement se circonscrire un espace propre (passage de l'oral à l'écrit, du politique à l'esthétique, de la culture commune à la culture restreinte), spécifier ses pratiques (genres, mouvements), mais aussi défendre ou déborder les frontières qu'elle s'était constituées, par exemple récemment, avec l'inclusion du littéraire dans les nouveaux médias (cinéma, télévision, vidéo, radio, etc.) et le développement du marché « paralittéraire ».

IV. *Le discours de/sur la littérature*

L'attention se porte ici sur le corpus des textes qui traitent explicitement de littérature, dans le but de préciser les facteurs problématiques autour desquels se constitue la notion de littérature au Québec. L'hypothèse générale est la suivante : le discours littéraire se réalise dans une tension entre deux modes d'existence : une dépendance à l'endroit du discours intellectuel général (politique, religieux et scientifique) et une autonomie qui le constitue en un ensemble fondé sur ses déterminations propres. Nous avons l'intention d'analyser les débats constants et mouvants qui caractérisent l'évolution tendancielle de cette notion jusqu'à aujourd'hui.

V. *Inscription du littéraire dans les œuvres*

Les œuvres manifestent le littéraire tant sur le plan de la représentation, thématiquement, que sur celui des formes, pour autant qu'elles sont prescrites ou proscrites, absentes ou présentes, dans le discours sur la littérature. L'hypothèse de travail est la suivante : dans le corpus littéraire québécois, certains blocs significatifs (groupes de textes, événements littéraires) s'imposent par la réception dont ils sont l'objet. L'analyse de ces différents moments fera ressortir, grâce à l'analyse sémantique et à une approche intertextuelle, une vision plus claire du littéraire québécois, aussi bien dans sa thématique que dans son inscription formelle.

On voit se constituer un système synchronique d'interrelations où 1. l'enseignement préforme les agents à la consommation et de façon plus restreinte à la production de la littérature, 2. les intérêts communs des producteurs les conduisent à se regrouper pour former un champ propice à leurs activités, 3. se regroupant, ils s'autonomisent et créent ainsi les frontières qui les spécifient dans le champ intellectuel général, cela se manifeste dans des discours qui deviennent « textes » (marqués d'une clôture), 4. ces textes sont évalués par les agents du champ, internes à la frontière, qui dans leurs jugements se réfèrent à un paradigme à la fois conflictuel et consensuel de la littérature, 5. le paradigme informe les textes produits par les agents. Et dans un processus de circularité

caractéristique de la reproduction, ce consensus et ces textes servent de modèles pour la formation littéraire.

Ce système est lui-même soumis au mouvement génétique de sa transformation interne, qui l'oriente dans la voie de l'autonomisation, et à la transformation historique de sa fonction dans le système social général, qui en fait l'élément d'un système hiérarchiquement supérieur. Il prend ainsi la configuration d'un poly-système conflictuel à évolution discontinue où la complexité des inter-relations ne permet pas de prévoir avec précision ses réactions dans des situations données. Les manipulations de l'écosystème social tendent du reste à prendre de plus en plus le rôle d'accidents au fur et à mesure de l'évolution du processus d'autonomisation. Ainsi dans des luttes et des révolutions à la fois explicables historiquement et imprévisibles prospectivement, se transforment au point de se dénaturer radicalement, dans une dispersion pourtant réglée, une formation discursive et les pratiques matérielles qui la réalisent: un objet social qui a nom littérature.

Les contributions qui suivent proviennent des travaux de membres du centre principalement mais aussi d'autres chercheurs qui ont accepté d'avoir avec nous des échanges autour de cette problématique. On ne s'étonnera donc pas de rencontrer ici quelques recherches ne portant pas sur la littérature québécoise, la perspective théorique d'une part et le thème de comparaison de l'autre motivent en ces cas la confrontation des démarches et de leurs résultats. L'essentiel reste toutefois la question de l'autonomisation de la littérature au Québec. Et le premier article, de Joseph Melançon, reprend cette question de l'autonomisation dans la perspective d'une analyse de discours orientée à la fois par Foucault et Peirce, pour en mieux préciser tant les seuils de constitution que les modes de formation des limites. Après cette mise en place théorique, Roland Le Huenen trace une histoire du récit de voyage qui, aux XVII^e et XVIII^e siècles, est un genre soumis à des impératifs institutionnels, et sanctionné par des instances religieuses et politiques. Le Romantisme va radicalement modifier cet état de fait pour donner au récit de voyage son autonomie, tant au plan du contenu que de la forme. Il nous est apparu ensuite stimulant de demander à Jacques Dubois, initiateur des recherches sur l'institution en littérature, une

réflexion sur ce genre frontière qui l'occupe déjà depuis quelque temps, le roman policier. Il y dissout paisiblement un des critères formels apparemment les plus sûrs pour classer le policier dans la paralittérature hors du champ des pratiques légitimes. Maurice Lemire, pour sa part, s'intéresse à la mise en place initiale de la littérature dans les premiers journaux consacrés à la constitution d'un *espace public* au Canada français. La victoire apparemment complète des forces cléricales ultramontaines contre les aspirations libérales de la nouvelle bourgeoisie canadienne-française ne va pourtant pas jusqu'à la dissolution de l'espace public où la littérature continuera de se développer pour se masquer un temps en instrument de la réaction. C'est dans le prolongement de cette réflexion que Lucie Robert vise à répondre à une question toute simple : comment le discours des femmes qui écrivent transforme-t-il la littérature ? Elle cherche et trouve sa réponse plut tôt qu'on ne croirait dans l'histoire de l'écriture des femmes au Québec. Jacques Pelletier nous fait passer ensuite par un de ces moments si curieux où le formalisme de pointe, ayant exacerbé sa poursuite d'autonomisation, se laisse tenter un temps par une dernière surenchère, la dissolution dans le politique. Mais il ne nous cache pas l'issue d'une pareille entreprise, l'abdication de la littérature dans la propagande ou alors un recul prudent, la réintégration des frontières. *Le Matou* donne enfin à Micheline Beauregard, Louise Milot et Denis Saint-Jacques l'occasion d'analyser dans un cas exemplaire la manifestation du littéraire dans le texte. La complexité des conflits culturels qui s'y déploient permet de saisir l'extrême sensibilité, le caractère nodal de ce type de manifestation.

En terminant, nous voudrions attirer l'attention sur les documents et les comptes rendus qui complètent le numéro. Le texte d'Antonio Candido, chapitre de son histoire de la littérature brésilienne, nous est apparu fournir un parallèle éclairant d'analyse marquée par la question de l'autonomisation. Nous en donnons connaissance pour la première fois au public francophone. D'autre part, les considérations d'un président de jury d'examens, monseigneur Courchesne, nous font mettre le doigt sur ce moment où la reconnaissance littéraire au terme absolu de son parcours se transforme en inculcation de l'*habitus* et relance ainsi le processus constituant général de la littérature. Enfin, les travaux récemment publiés

de Renée Balibar, d'Anna Boschetti et d'Alain Viala à propos de la constitution du champ littéraire français, de même que ceux des chercheurs du GRELQ de l'université de Sherbrooke sur l'édition littéraire au Québec se poursuivent dans des perspectives communes aux nôtres. Il nous a semblé opportun d'en dégager les démarches et les résultats pour confronter ces entreprises à la nôtre ou plutôt afin de les y articuler.

Nous ne doutons pas en effet que des travaux comme ceux-ci sur la *Constitution de la littérature québécoise* tout en présentant des particularités théoriques et nationales très évidentes ne soient partie d'un mouvement scientifique de recherche très étendu de réévaluation de la fonction et de l'histoire de la littérature dans l'ensemble des processus sociaux des nations modernes. Ce questionnement répond assez évidemment à une modification progressive de cette fonction dans la société actuelle du côté tant de l'enseignement que des medias, modification qui entraîne plusieurs chercheurs à remettre en question la notion traditionnelle de la littérature dont nous voyons de plus en plus clairement qu'elle n'a rien d'une nature et tout d'une formation historique instable. Interrogeant le passé pour décrire comment se met en place la littérature québécoise, nous nous donnons les moyens de mieux comprendre ce qu'elle devient aujourd'hui.

Clément Moisan
Denis Saint-Jacques

Notes

- ¹ Voir Saint-Jacques, Denis. *Nationalisation et Autonomisation* dans *Actes du colloque Histoire littéraire. Théorie, pratiques, méthodes*. CRELIQ, Université Laval, oct. 1986, à paraître.
- ² *La Constitution de la littérature québécoise. Histoire des processus d'autonomisation et de légitimation de la littérature québécoise dans sa production, son discours et sa réception*. CRELIQ, *Deuxième Rapport annuel 1985*, pp. 12-16.